

COMPTE-RENDU DE REUNION

GRUPE 1 PPA : « LA COMMUNICATION »

Vendredi 17 janvier 2020 de 9h30 à 11h30

Participants : Cf Liste de présence (PJn°1)

Objectifs définis :

1. Améliorer les outils de communication pour faciliter la connaissance des dispositifs existants en termes de services d'aide aux aidants
2. Définir ensemble le type d'outils de communication à mettre en place à visée des professionnels et des proches aidants

1

Ordre du jour de la matinée :

1. Approbation du Compte Rendu du 20 septembre 2019
2. Présentation du logo destiné au Pôle Partenaires Aidants
3. Présentation des résultats du questionnaire sur les besoins des proches aidants
4. Présentation et réflexion partagées sur le « pré-guide » de l'aidant
5. Identification des lieux ressources « Point Info Aidants » dans lesquels on trouvera le guide

Compte-rendu des échanges

Rappel des échanges de la première réunion

Il est tout d'abord rappelé l'origine des groupes de travail, issus de la première réunion de mise en place du « Pôle Partenaires Aidants 82 ».

Le 20/09/2019, a eu lieu la première réunion en lien avec « la communication ». Lors de cette réunion, il avait été présenté :

- Le recensement des aides existantes sur le territoire en faveur des proches aidants. 40 acteurs ont été identifiés sur le territoire par la chargée de développement de la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants. Des « fiches détaillées de l'aide » ont été rédigées pour chacun d'entre eux.
- Des cartographies permettant de recenser les services existants en faveur des aidants sur le territoire de santé.
- Un « pré-guide » réalisé par les acteurs de la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants permettant de faire un recensement de l'aide aux aidants sur le territoire du 82. Les acteurs présents lors de la réunion ont pu soumettre des idées pour améliorer ce « pré-guide » et envisager la réalisation d'un guide qui pourrait être imprimé en début d'année 2020.
- La mise en place d'un questionnaire en faveur des proches aidants afin de tenir compte de leurs besoins dans le cadre de l'élaboration d'un outil de communication. Il avait été proposé aux acteurs présents de soumettre le questionnaire aux aidants qu'ils accompagnent afin d'avoir un panel de répondants diversifié.

Cette seconde réunion autour de la « communication » a pour objet de poursuivre les échanges autour des points abordés lors de la première réunion et de finaliser les outils en cours de réalisation.

1. Approbation du Compte Rendu du 20 septembre 2019

Le compte-rendu du 20 septembre 2019 est approuvé par les membres présents à l'unanimité. Aucune observation particulière n'a été formulée.

2. Présentation du logo du Pôle Partenaires Aidants

Karine COLLET, chargée de développement de l'action sociale au sein du groupe AG2R La mondiale, présente les logos destinés aux Pôles Partenaires Aidants de la Région Occitanie. Une déclinaison de logos est proposée. La variante concerne la couleur du « 82 ». Il est proposé aux participants de choisir celui qu'il préfère.

Ce logo sera décliné dans chaque département porteur d'un Pôle Partenaires Aidants. Ce visuel permettra ainsi de donner une identité aux PPA.

Karine COLLET indique que les acteurs du pôle partenaires aidants du 65 ont choisi d'indiquer le numéro du département avec la couleur bleue.

Après avoir fait un tour de table des participants afin de recueillir leur avis, la couleur retenue concernant le numéro du département est le rouge. Ainsi, le logo qui sera prochainement utilisé par le Pôle Partenaires aidants sera celui-ci :



Afin de renforcer l'identité du Pôle Partenaires Aidants, une adresse gmail sera prochainement créée. Faustine DEFILLON DEBAR, chargée de développement au sein de la PFR, communiquera, dès lors que les informations à donner seront en lien avec le PPA, avec cette nouvelle adresse ainsi qu'avec le logo qui s'y rattache.

Il est aussi indiqué que, prochainement, un site internet dédié aux aidants, sera disponible sur chaque département. Ce projet est en cours de déploiement par l'ARS Occitanie.

3. Présentation des résultats du questionnaire sur les besoins des proches aidants

Faustine DEFILLON-DEBAR, présente les résultats du questionnaire réalisé en faveur des proches aidants et dont l'objectif était d'identifier leurs besoins sur le plan notamment des informations à trouver (dans un guide). Un PPT permettant de recenser les résultats est présenté aux participants. Il est annexé en PJ n°2.

Les acteurs du PPA ont soumis les enquêtes aux aidants qu'ils accompagnent. 58 aidants ont retourné le questionnaire. Ce nombre conséquent de réponses permet une exploitation des résultats. Dans les points forts à relever, on peut noter que :

- Les aidants ont souvent tendance, prioritairement, à se tourner vers leur médecin traitant pour trouver des réponses à leurs questionnements. Ils se tournent aussi vers leur service d'aide à domicile dès lors qu'ils en ont un en place.

- Dans les informations qu'ils recherchent, souvent il s'agit d'informations pour mieux comprendre la pathologie de leur proche. Ils mettent aussi en évidence le souhait de trouver des solutions pour pouvoir prendre des temps de répit.
- Majoritairement, ils disent avoir trouvé les réponses à leurs questionnements. Toutefois, dans un peu plus d'1/4 du temps (certains ont répondu Oui et Non), ils n'ont pas trouvé les réponses à leurs questions qui peuvent être d'ordre financier, ou médical. Les aidants, notamment ceux en activité professionnelle, mettent aussi en évidence que, par manque de temps, ils ne sont pas toujours allés chercher les réponses à leurs questionnements.
- A la question relative aux éléments à retrouver impérativement dans le futur guide des aidants, les réponses à la question ouverte sont variées. Cette diversité dans les réponses démontre que les besoins des aidants sont larges et que le guide doit pouvoir y répondre de manière la plus exhaustive possible.
- Les aidants indiquent pour 1/3 d'entre eux qu'ils souhaiteraient pouvoir trouver ces informations à proximité de leur domicile, au sein de leur mairie par exemple. Cette question est à mettre en lien avec la première question, à savoir pouvoir retrouver les informations auprès des acteurs chez lesquels les aidants ont tendance à se tourner.
- L'outil papier est celui qui a remporté le plus de suffrage. Les aidants apprécieront ainsi, certainement, de pouvoir bénéficier d'un « guide des aidants » dans une version papier. La version numérique est plébiscitée seulement à 22 %.

4. Présentation et réflexion partagées sur le « pré-guide » de l'aidant

Pour rappel, le « pré-guide » présenté au mois de septembre, se décomposait en 10 parties :

- Trouver de l'information
- L'aide au répit
- L'aide juridique
- L'aide financière
- Les formations des aidants et l'éducation thérapeutique
- Prévention santé
- Les actions individuelles et collectives
- Accompagnement de la fin de vie
- Aides spécifiques aux aidants en activité professionnelle
- Annuaire

Depuis la dernière réunion, suite aux remarques et suggestions des participants, le « pré-guide » a évolué. Faustine DEFILLON-DEBAR a présenté ces évolutions. Deux parties ont ainsi été rajoutées :

- **« Je me questionne »**
- **« Les établissements spécifiques aux personnes en situation de handicap ».**

De manière plus détaillées, les modifications qui ont été portées portent sur :

- **« Je me questionne »** : Des « questions/réponses » ont été mises en évidence au début du guide. Elles permettront aux aidants de mieux identifier leurs besoins et les solutions s'y référant. Le listing des réponses proposées permet de renvoyer aux éléments du guide.

Les participants suggèrent des modifications quant aux questions posées. Elles seront prises en compte dans la nouvelle version.

- **« Les établissements spécifiques aux personnes en situation de handicap »** : Dans cette partie, sont listés les types d'établissements existants. Nous avons fait le choix de ne pas lister tous les établissements de manière nominative car les orientations doivent systématiquement être faites par la MDPH.

- Dans la partie « **L'aide au répit** », il a été rajouté une page relative aux places d'hébergement temporaire et aux places d'accompagnement relais dédiées aux personnes âgées de plus de 60 ans.
- Dans la partie « **santé** », a été rajoutée une sous-partie « **recevoir des soins** ». Elle permet d'identifier le listing des SSIAD du département ainsi que de renvoyer au lien internet pour trouver un cabinet infirmier.

L'ensemble du « pré-guide » a été relu avec les participants. Des petites modifications ou corrections seront faites, les codes-postaux des lieux seront rajoutés, des mises en forme seront faites par le graphiste en charge de l'édition du guide.

Au regard des échanges qui ont eu lieu, les participants indiquent qu'il serait judicieux de pouvoir, au-delà de ce guide, mettre en place un outil sur lequel les aidants pourraient s'appuyer pour répondre à leurs questions pratiques autour de la vie quotidienne (gestion des repas, soins d'hygiène, aménagement du domicile...). Cet outil pourrait aussi présenter les différentes disciplines paramédicales existantes (ex : orthophonie, ergothérapie, psychomotricité...). Cette idée, tout à fait pertinente pourra faire l'objet de prochains groupes de travail à fixer en 2020.

La version du « Guide des aidants » présentée en réunion est jointe en PJ n°3. Elle est aussi mise à disposition sous format numérique sur le site <https://www.personnes-agees-tarn-et-garonne.fr/>

La version qui sera modifiée suite à cette réunion sera la version finale du guide. Il sera envoyé aux membres du PPA dans un délai de 3 semaines à 1 mois.

5. Identification des lieux ressources « Point Info Aidants » dans lesquels on trouvera le guide

Le besoin de « défragmenter » le territoire pour apporter des réponses de même niveau à tous les administrés du 82 a été mis fortement en évidence par les acteurs du PPA. A ce titre, un des groupes de travail porte spécifiquement une réflexion quant à la nécessité de déployer sur l'ensemble du territoire et notamment sur les zones blanches du 82, des espaces dits « intégratifs » en faveur des aidants.

Les actions menées par le groupe de travail autour de la « communication » sont fortement intriquées à celles du second groupe autour de la « défragmentation du système ».

En effet, les outils de communication et notamment le « guide des aidants du 82 » qui sera finalisé dans les semaines à venir constituera la base du « kit des aidants » qui pourra être laissé à disposition des lieux ressources « Point info Aidants ».

L'APAS 82, par l'intermédiaire de son dispositif de plateforme d'accompagnement et de répit et de son bureau itinérant, devrait prochainement mettre en place, des permanences délocalisées en faveur des aidants. Ces permanences se feront au sein des MSAP (ou Maisons France Service) ou des maisons de santé. Cette action permettra d'apporter une base de réponse aux objectifs posés par les partenaires du PPA.

NB : Les actions menées au sein du groupe de travail autour de la communication seront présentés lors de la réunion plénière du Pôle Partenaires Aidants du 24 avril prochain (9h30-14h30 à AMERIA)